



24C. Reconnaissance des végétaux : les arbres

Contexte :

Avec la prise de conscience collective de la place du végétal dans des écosystèmes plus respectueux des questions de réchauffement climatique et de l'environnement, la demande des clients évolue.

L'optimisation de la réponse à un jardin agro-écologique passe déjà par la sélection des végétaux adaptée au milieu climatique et aussi par des choix d'espèces végétales esthétiques qui favorisent la limitation des intrants, la biodiversité...

Objectifs du parcours :

- S'entraîner à reconnaître et à identifier les arbres
- Faire des propositions adaptées à la demande du client et aux besoins de la plante

Public concerné :

Débutant et/ou professionnel des jardins et du paysage

Prérequis des participants :

Avoir suivi le stage Reconnaissance des végétaux : Les Bases ou avoir une expérience en paysage

Contenu :

- Rappel des principes de nomenclature botanique
- Méthodologie d'identification
- Critères et repères d'identification au cours des saisons

Moyens pédagogiques :

Il s'agit d'un parcours et le public peut sélectionner les types de plantes qu'il souhaite approfondir et ainsi choisir le module qui lui convient.

A chaque module, tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Les apports théoriques seront illustrés par des diaporamas, des photos, des exemples concrets et la visite de jardins représentatifs des plantes étudiées de.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.



Intervenantes :

Isabelle MENNECHET, spécialisée en botanique et formatrice CFPPA
Mireille SCHMITTLIN, formatrice CFPPA

Responsable de la formation :

Julie GROSS, Chargée de formation continue



Durée

7 heures
1 jour

Dates

12 avril 2018



Lieux

Rouffach et sites d'application

	Cotisant VIVEA*	Cotisant FAFSEA**	Autres cas
Tarifs 2018	0 € <i>selon condition - places limitées</i>	188 € / jour	188 € / jour

*Cotisant VIVEA : tarif *estimatif* restant à la charge du chef d'exploitation, il dépend des décisions du comité VIVEA.

**Cotisant FAFSEA : formation hors guide régional, *vo*tre entreprise doit effectuer une demande individuelle auprès du FAFSEA (sous condition de ressources du FAFSEA).

Spécificités du parcours

Ce parcours est destiné à maîtriser la connaissance des végétaux pour réaliser des compositions harmonieuses, dans le respect du milieu dans lequel se développe le jardin (durée du parcours 35h, soit 5 journées non consécutives) :

- 24A. Les bases (module indispensable)
- 24B. Les conifères
- 24C. Les arbres
- 24D. Les plantes arbustives
- 24E. Les vivaces et les potagères

Les modules 24B, 24C, 24D et 24E peuvent être suivis de façon indépendante selon vos besoins.